

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Ces pièces devant être conservées dans votre dossier, merci de fournir des photocopies lisibles.
Les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits en français et les revenus convertis en euros.

IDENTITE DU OU DES CANDIDATS(S) ET REGULARITE DU SEJOUR

Pour chacune des **personnes majeures à loger** :

- ☐ Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- ☐ Titre de séjour, carte de résident, carte de séjour, visa long séjour délivrés par la France en cours de validité, ou récépissé de demande de renouvellement du titre de séjour accompagné de la photocopie de l'ancien titre de séjour
- ☐ Le cas échéant, jugement de tutelle ou de curatelle
Le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité recevable.
- ☐ Carte vitale obligatoire

SITUATION FAMILIALE

- Marié.e :** ☐ Livret de famille, acte de mariage, ou équivalent
- Pacte Civil de Solidarité :** ☐ Attestation d'enregistrement du PACS
- Divorce acté :** ☐ Jugement de divorce ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel, mention dans l'acte de naissance, l'acte de mariage ou le livret de famille.
- Instance de divorce :** ☐ Copie de l'acte de saisine du juge aux affaires familiales dans les conditions prévues au code de procédure civile, ou lorsque c'est un divorce par consentement mutuel, justificatif d'un avocat attestant que la procédure est en cours, ou en cas de situation d'urgence, ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales en application du titre XIV du livre 1er du même code. Pour violence au sein du couple violence au sein du couple pour les personnes mariées, liées par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement : production du récépissé du dépôt d'une plainte par la victime
- Dissolution de PACS ;** ☐ Mention dans l'acte de naissance, récépissé d'enregistrement de la déclaration de rupture
- Décès :** ☐ Acte de décès ou mention dans le livret de famille
- Violence au sein du couple :** ☐ Pour les personnes mariées, liées par un pacte civil de solidarité, ou vivant maritalement : production du récépissé du dépôt d'une plainte par la victime
- Enfant.s mineur.s :** ☐ Livret de famille complet ou acte de naissance
- ☐ Le cas échéant : jugement de garde, attestation sur l'honneur signée des deux parents (garde amiable)
- Enfant.s attendu.s :** ☐ Certificat de grossesse attestant de la grossesse

REVENU FISCAL DE REFERENCE

Avis d'imposition ou de situation déclarative des personnes appelées à vivre dans le logement :

- ☐ Avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020
- ☐ Avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019

Cas particuliers :

- ☐ Pour le majeur rattaché au foyer fiscal des parents : avis d'impôt + déclarations des parents
- ☐ Pour les ménages ne percevant que des prestations sociales et familiales : notification CAF/MSA pour les 12 derniers mois
- ☐ Imposition dans un pays autre que la France pour la période de référence : document tenant lieu d'avis d'impôt sur le revenu établi par l'administration fiscale de ce pays
- ☐ A défaut : attestation d'une autre administration compétente concernant la même période de référence, ou du ou des employeurs

SITUATION PROFESSIONNELLE

- Salarié.e :** ☐ Bulletins de salaire des 3 derniers mois ou attestation de l'employeur + contrat de travail
- ☐ Le cas échéant, attestation de l'employeur si l'entreprise cotise à Action Logement (1%)
- Non salarié.e :** ☐ Dernier bilan ou attestation du comptable évaluant le salaire mensuel perçu, ou tout document comptable fourni à l'administration le permettant + extrait Kbis
- Retraite ou pension d'invalidité :** ☐ Notification de pension.s
- Chômage :** ☐ Notification Pôle Emploi
- Indemnités journalières :** ☐ Bulletin de la Sécurité Sociale
- Prestations sociales et familiales :** ☐ Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales ou de la Mutualité Sociale Agricole, Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (AAH, RSA, AF, PAJE, PPA, AJPP AEEH, CF, ASF, etc...)
- Pension alimentaire reçue :** ☐ Extrait du jugement ou autre document démontrant sa perception
- Etudiant boursier :** ☐ Avis d'attribution de bourse + carte d'étudiant